

BULLETIN MUNICIPAL DE BELEYMAS



LE BELEYMOS

Janvier 2025



LES NUMÉROS À CONNAITRE EN CAS D'URGENCE

EUROPE
112
URGENCE MÉDICALE
INFRACTION
PÉRIL

POLICE
SECOURS
17
INFRACTION

POMPIERS
18
PÉRIL OU ACCIDENT

SAMU
15
URGENCE MÉDICALE

URGENCE SMS
114
ACCESSIBLE PAR
APPLICATION OU SMS

ASSISTANCE
SANS ABRIS
115

ENFANCE EN
DANGER
119

ENFANTS
DISPARUS
116 000

CENTRE ANTI
POISON
05.56.96.40.80
BORDEAUX

PRÉVENTION
SUICIDE
3114

ALERTE
ATTENTAT
197

VIOLENCES
CONJUGALES
3919
VICTIME OU TÉMOIN

HARCÈLEMENT
SCOLAIRE
3018
VICTIME OU TÉMOIN

Pharmacie Villablard

☎ 05.53.81.23.84

Médecin :

BEL GUERIN Claudine

☎ 05.53.81.23.84

Dentiste :

ZAHARIA Sofia Cornélia

☎ 05.53.81.44.47

Kinésithérapeute :

BESSE Elisa ☎ 05.53.81.29.40

VERNET Roger ☎ 05.53.81.29.40

MEREDIEU Catherine ☎ 05.53.81.29.40

Infirmiers :

CLAUDEL Christine ☎ 05.53.81.78.73

TROUVE Michel ☎ 05.53.81.95.46

KLAMKA Mélanie ☎ 06.07.98.95.74

GUÉRIN Annabelle ☎ 05.53.80.29.77

PORCHERON Elodie ☎ 05.53.81.28.94

FAYOLAS Floriane ☎ 06.37.19.94.57

Podologue – Pédicure :

BLANC Stéphanie ☎ 09 66 83 01 01

BRIANT Paul ☎ 06.08.95.52.13

Ostéopathe :

CIARLO Delphine ☎ 06.78.80.31.51

Psychologue :

TRUFFERT Karine ☎ 06.88.16.45.05

Mairie Beleymas :

✉ 1564 route de Lagudal – 24140

BELEYMAS

📧 beleymas.mairie@wanadoo.fr

☎ 05.53.81.95.84

Ouvert le mardi de 9h à 12h

le jeudi de 14h à 17h

Beleymas
296 habitants
au dernier
recensement

Le mot du maire

Cette année 2024, encore une fois, sera mesurée comme l'une des plus chaudes, peut-être même la plus chaude jamais enregistrée. Si notre région a été épargnée, nous ne pouvons pas ignorer les événements climatiques extrêmes qui ont touché plusieurs régions du monde : cyclones et ouragans dévastateurs, incendies incontrôlables, sécheresses ou inondations jamais vues.

Ce n'est évidemment pas notre très petite commune qui va inverser le cours des choses mais nous pouvons, même très modestement, y contribuer. Protégeons nos sources, triions nos déchets et compostons dès que c'est possible, n'employons plus d'herbicides et tolérons quelques herbes « folles »... En ce qui nous concerne, nous continuerons d'isoler les bâtiments communaux pour les rendre plus économes et nous changerons progressivement les modes de chauffage. Les projets communaux n'avancent pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions. Avant l'été nous verrons sans doute l'achèvement des travaux dans la petite maison Belisama qui deviendra, selon vos souhaits, un lieu de convivialité et de rencontre.

Je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe municipale pour son investissement ainsi qu'à nos employés communaux.

Que cette nouvelle année 2025 soit heureuse, pleine de réussite et d'épanouissement, qu'elle soit guidée par des valeurs de solidarité et d'entraide.

Bonne année 2025.



Résumés des conseils municipaux 2024

Séance du 07/03/24

- ✓ Travaux d'élagage.
- ✓ Travaux maisons communales : assainissement
- ✓ Terrains à bâtir : la commune décide de conserver la parcelle n°262 et va proposer les autres à la vente. Demande d'un devis pour la création d'un chemin d'accès.
- ✓ Changement des extincteurs de la salle des fêtes devenus obsolètes.
- ✓ Panneaux de lieux-dits : la commune va renouveler les panneaux devenus illisibles.
- ✓ Panneaux routiers : acquisition de panneaux de signalisation pour d'éventuels travaux sur les routes et installation de nouveaux panneaux sur plusieurs voies communales.
- ✓ Délibérations diverses

Séance du 11/04/24

- ✓ Vote du budget
- ✓ Programmation de travaux de voirie sur les tronçons les plus dégradés.
- ✓ Point sur les travaux des maisons communales.
- ✓ Actualisation des loyers de la « Maison des Chênes » et de la « Grande maison ».
- ✓ Elagage

Séance du 23/05/24

- ✓ Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 09 juin 2024.
- ✓ Renouvellement de la convention avec l'ATD
- ✓ Point sur les travaux des bâtiments communaux.

Séance du 20/06/24

- ✓ Délibérations diverses.
- ✓ Travaux « Grande maison » : le conseil fait le choix d'installer une chaudière à granulés avec silo semi-automatique.
- ✓ Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives du 30 juin et du 07 juillet 2024.

Séance du 12/09/24

- ✓ Etat d'avancement des travaux de la maison Belisama
- ✓ Point sur les travaux des autres maisons communales.
- ✓ Travaux de voirie.
- ✓ Projet d'organiser une nouvelle journée citoyenne.
- ✓ Point sur les travaux à prévoir.

- ✓ Organisation d'une journée d'élagage prévue dans le quartier de Gammareix le 28 septembre.

Séance du 21/11/24

- ✓ Délibérations diverses.
- ✓ Travaux de goudronnage
- ✓ Point sur les travaux des maisons communales
- ✓ Travaux à prévoir sur la commune : crépi du mur derrière le monument, pose de gouttières derrière la maison de l'école et la maison Belisama.
- ✓ Actualisation des tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2025.
- ✓ Actualisation des loyers mensuels des logements communaux à partir du 1er janvier 2025.
- ✓ Achats divers prévus : isoloir pour personnes à mobilité réduite, pupitre, prise 380 V.
- ✓ Vœux du Maire et du conseil municipal programmés pour le dimanche 5 janvier 2025 à 16h.

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site de la commune pour consultation.

Informations pratiques

Le site de la commune

Le site de la commune de Beleymas est disponible à l'adresse : <http://www.mairie-beleymas.fr/> ou en scannant le QR code ci-contre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous dire ce que vous souhaiteriez y voir figurer et également à nous aider à l'alimenter : **vous pouvez nous soumettre des articles, sur votre activité, sur les festivités organisées par votre association, sur la faune, la flore, l'histoire de la région. Nous les publierons avec plaisir.**



Vous trouverez également les principales informations sur l'application Panneau Pocket disponible sur Google Play et App Store.

Pensez à mettre Beleymas en favori ❤️

L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance, ... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, nous en appelons à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

La réglementation des usages du feu

Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un **principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département de la Dordogne.**

Seuls les particuliers peuvent avoir une dérogation entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février en respectant les conditions suivantes :

- Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue.
- Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- Le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00

- Les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
- Le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Les points d'apports volontaires (PAV)

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, sous peine d'amende, de déposer des déchets devant les bornes de PAV. Il faut impérativement les déposer dans les bornes correspondantes.



Le SMD3 propose une application mobile Bluetooth « **SMD3-mon service déchets** », une des premières en France permettant l'ouverture des conteneurs à ordures ménagères et le paiement en ligne. Cette application est téléchargeable sur Google Play et App Store.

Cette application s'adresse aux usagers résidents en Dordogne et aux touristes de passage.

L'objectif : permettre à chacun d'ouvrir facilement les bornes à ordures ménagères équipées de contrôle d'accès grâce à la connexion Bluetooth d'un smartphone.

L'application est déployée sur les secteurs collectés par le SMD3 pour les résidents Périgourdins et les touristes de passage en Dordogne.

Le numéro d'utilisateur de la carte est obligatoirement nécessaire pour se connecter. L'application mobile ne remplace pas la carte Usager.

Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons **asiatiques** représentent une lourde menace pour nos abeilles, maillon essentiel de la pollinisation des cultures et arbres fruitiers.

Si vous repérez un nid, n'hésitez pas à avertir la mairie.



Un conseiller municipal, Jean François Monset, formé et équipé de la tête aux pieds, agit en tant que bénévole auprès de l'association ASE. Il intervient sur notre secteur.

La commune de Beleymas adhère à l'Association Sauvegarde de l'Environnement (ASE).

Pour bénéficier d'une destruction d'un nid de frelons asiatiques en domaine privé, une participation reste à la charge du propriétaire. (Entre 45€ et 55€ en 2024).



Besoin de travaux d'amélioration de votre habitat ? Isle Rénov vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération Isle Rénov, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé « Mon accompagnateur Rénov » : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Les aides de l'ANAH

- Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide MaprimeRénov de l'ANAH est fortement revalorisée : pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.
- Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide MaprimeAdapt est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est simplifié, un seul dossier suffit ! Pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Les aides de l'ANAH peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs, et les projets de rénovation énergétique des propriétaires occupants ayant des ressources plus élevées.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays :

→ **par téléphone au 05 53 35 13 53**

→ **par mail** à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une de nos **permanences mensuelles** à **Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.**

Les travaux citoyens réalisés cette année

Cette année encore, les conseillers, notre employé communal et des riverains ont donné de leur personne et de leur temps pour réaliser divers travaux :

- Installation de panneaux pour préserver la mémoire de nos lieux-dits, de nos fontaines mais aussi pour sécuriser certaines voies.
- Entretien des routes (goudronnage, rebouchages divers ...)
- Nous avons abattu des arbres devenus dangereux pour la D4 et le réseau de communication. Le bois fendu a été vendu et servira à l'achat de barnums.



Pose des panneaux de lieux dits et des fontaines



Entretien courant des routes



Demi-journée de débroussaillage avec les conseillers, leurs conjoint(e)s et les riverains pour nettoyer les fontaines et réouvrir un chemin (Quartier Gammareix)



Débitage des arbres communaux abattus. La vente du bois coupé servira à l'achat d'un barnum pour la salle des fêtes.

Commémoration du parachutage de Lagudal



Le vendredi 10 octobre à 17H à Beleymas, s'est tenue la 83^{ème} cérémonie du souvenir du parachutage de Lagudal.

Le Maire de la commune, Joseph Ruiz, a rappelé que ce parachutage fut le premier en France, organisé par le SOE, le service de renseignement de l'office de guerre britannique.

Le Préfet de la Dordogne, Jean-Sébastien Lamontagne a rendu hommage à Georges Bégué, Max Hymans, Edouard Dupuy, Jean-Pierre Bloch et Albert Rigoulet, dit le Frisé qui reçurent le 10 octobre 1941 quatre officiers des services britanniques : Marc Jumeau, mort en déportation, Jack Hayes, Jean le Harivel et Daniel Tuberville, développant son propos sur les conséquences du racisme et de l'antisémitisme et des discriminations de toutes natures.

Après une intervention du Claude Pierre-Bloch, Vice-Président de la LICRA, le micro a été donné pour conclure cette manifestation à Marie-Rose Veyssière, Présidente de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, organisatrice de cette cérémonie.

Marie-Rose Veyssière a présenté, à cette occasion « l'opération Corsican », itinéraire cycliste de découverte du contexte et du déroulement de ce parachutage, tracé sur des lieux emblématiques à travers le Landais, à suivre sur l'application DORIE du Département.

Article et photo : CDM 24

Quelques histoires de lieux

Dans le bulletin précédent nous avons évoqué les noms les plus anciens de notre commune, la rattachant aux périodes préhistorique et gallo-romaine : Beleymas, Peyrelevade, Chabinel, Branlebrune, la Crempse... Nous consacrons l'étude suivante aux autres toponymes (noms de lieux). Ils ont des origines très variées, formés sur le nom du propriétaire, sur une particularité géographique ou géologique.

Les arpentages anciens concernant Beleymas sont peu nombreux et remontent au XVIIIe siècle. Ils ne couvrent pas, non plus, la totalité du territoire. Néanmoins ils font état d'un grand nombre de lieux dont beaucoup sont oubliés, mais que peut-être les plus anciens localisent certains d'entre eux.

Commençons par un lieu qui fut très important : le château de Montaud



(Demeures historiques du Villamblardais, P.Beland, JP Bordier)

Montaud était le siège d'une juridiction qui comprenait Beleymas, Montagnac et Saint-Julien-de-Crempse. Elle relevait de seigneurs nommés « Montaud ». Le château était abandonné dès la fin du XVe s. Nous ne savons pas exactement ce que sont devenus les seigneurs de Montaud, sinon qu'une famille du même nom était seigneur de Mussidan.

Il en reste quelques murailles d'une épaisseur parfois considérable, qualifiées par certains historiens au XIXe siècle, d'Académie gauloise, en raison de sa construction en

petites pierres carrées qui rappelle les constructions gallo-romaines, telles les arènes de Périgueux, ainsi que la possibilité de l'existence d'un lieu de culte au dieu Teutatès (Tau), comme nous l'avons vu précédemment. Rien de tout cela n'a été vérifié pour le moment.

Dans les textes, on trouve sous différents termes, « Aula de las Salas », et Lascaux de Salle qui déformé, donne la regrettable dénomination des Cotes sales ! Le terme latin AULA désigne une vaste pièce de réunion. Le mot est repris en anglais : Hall ; en français : salle. On peut supposer que le seigneur venait y rendre la justice. Habitait-il une résidence proche ? C'est possible. Le lieu domine la vallée de la Crempse.

Lieux formés sur le nom de la famille propriétaire :

Il n'est pas toujours évident de savoir si c'est le lieu qui a donné son nom à la famille ou la famille qui a donné son nom au lieu. La Raboutie, la Garneyrie signifient « chez les Rabout », « chez les Garnier » ... Tout comme dans le voisinage, la Rigaudie : chez les Rigaud, la Massignie, : chez les Massin).

Quand on peut avoir accès à des documents très anciens, on observe que plus on remonte dans le temps, plus la même famille semble occuper le village entier. Dans certains villages, au XVIIe s. encore, les trois-quarts des habitants portent le même nom. On peut alors supposer qu'une famille se soit installée, et qu'elle ait si bien prospéré que la ferme d'origine soit devenue un village. Jusqu'à présent, je n'ai pas retrouvé l'emplacement de deux villages cités en 1610, Le Mayanet (Le Maine), où vivaient trois familles et La Mothe. Ces lieux se trouvaient l'un, à proximité des Reygeauds. Peut-être y est-il inclus aujourd'hui, tout comme l'ancien village de La Mothe (quatre familles) fait sans doute partie de Gammareix ?

Le bourg et les villages en 1610.

Quelques vieux papiers (de notaire) oubliés, en vrac dans un coin du grenier... Et voici la paroisse de Beleymas en 1610 qui apparaît.

De quoi s'agit-il ? – D'un avis d'imposition pour la remize de l'église de la paroisse de Beleymas. Les guerres civiles ou guerres de religion ont sans doute laissé l'église de Beleymas sans entretien depuis des dizaines d'années. Le document ne précise pas de quels travaux il est question. Toujours est-il que le texte énonce tous les villages et tous les habitants de l'époque ainsi que la somme qu'ils doivent verser. Précisons que le terme « bourg » s'applique pour l'endroit où est l'église, et que le terme « village » est utilisé pour tous les autres lieux, qu'ils soient peu habités ou importants. De nos jours, le terme « hameau » a remplacé celui de « village ». Quelques-uns de ces villages ont totalement disparu. D'autres, étrangement, ne figurent pas sur la liste. N'étaient-ils plus habités ? (Branlebrune, le Bourdil, Lagudal, Le Pineau).

Sont cités en 1610 : le Bourg ; Ferrus ; Perrouti ; Chasteauvert ; La Grancerie ; La Rebière ; Le Puy ; Peyrelevade ; Chabinel ; Gammareis ; Reygeau ; La Mothe ; Le Mayanent.



Extrait du cadastre napoléonien (AD24)

Arpentage de 1761

Ces arpentages sont réalisés à l'initiative du seigneur pour percevoir les rentes c'est-à-dire des redevances. Le territoire de Beleymas n'appartient pas à la même seigneurie. Les seigneurs « en mal d'argent » revendaient les rentes à d'autres. L'arpentage que nous possédons est celui des biens de Charles de Gontault, seigneur de Montaud, Labattut, Montréal et Saint-Orse. C'est pourquoi n'y figure pas toute la paroisse. Le reste de la paroisse payait sans doute ses rentes au seigneur d'Estissac, aux seigneurs de Beauregard ou aux chanoines de Périgueux, seigneurs d'une partie de Parrouty et de Ferrus. L'orthographe du texte initial est respectée (en italique) même si elle varie parfois. On trouve Lagudau, Ferru, Gammareys, Gammareyx, ce qui nous en indique la bonne prononciation. Certains décrivent une particularité géographique ou géologique : Puy, Pey, Tuquet, Le Terme, Les Monts (hauteurs) ; le Gros Roc, las Roquettas (petits rocs); Fonts (sources), Fossas Minièras (mines) ; Le Bourdil : petite ferme, métairie ; La Fargue : La Forge ; La Rebière : la rive ; Terre Molle : terrain humide (mouillé)



La Mothe. Edifiée à la période médiévale, une motte est une levée de terre artificielle destinée à y élever un ouvrage de défense, une palissade, une tour. En reste-t-il des vestiges à Gammareix ? Non loin de là, on trouve des vestiges importants d'une autre de ces mottes à Labatut (zone défrichée), avec ses fossés circulaires encore visibles.

Dans ce document, on relève aussi des noms de parcelles, dont certains ont été modifiés ou ne sont plus utilisés de nos jours.

Sont cités : La Ponchie (La Ponsie), la Clergie (entre La Bayetie et La Garneyrie), La Velousie ; La fargue Bellet (la forge de Bellet) ; La Béraudie ; La Vidalie ; La Jaubertie ; La Joumarie ; La Bournarie ; Lajonie ; La Balbie, Laudrie ; Las

Bernardias et Martignas (familles Bernard et Martin); La Tondreyrie ; La Guillaunie ; Charpiat, La Garneyrie, La Raboutie, Peyrelevade ; Bos Giroux (le bois de Giroux); Bos Bétoux et Croze de Taquant (évoque peut-être une grotte); La Pichardie ; Leygounie-Macagne et Barravias ; Gammareyx ; La Mothe, Perrouty, Chabinel, le lac Bourdaley ; La Treyssandie ; Peyrel ; La Cullierie ; La Bedène ; Dougnou et Cheyrou ; L'Archeurie ; Le Tuquet ; Les Reygeauds ; La Vauzelle ; Ferru ; Lagudau ; Chapt de L'Aygue (Tête de l'eau : Source de l'Eyraud).

Nous terminons ici notre étude sur les noms de lieux de la commune de Beleymas. Il en manque sûrement, et peut-être la découverte de documents inconnus à ce jour nous permettra d'en savoir un peu plus sur l'histoire de Beleymas.

Catherine Paoletti, présidente de l'association Taillefer

A la mémoire des poilus de Beleymas

Chaque année, lors des commémorations, les noms gravés sur notre monument aux morts sont énoncés avec respect. Mais derrière ces noms, il y avait des hommes, des vies, des histoires. À travers cette série, nous souhaitons leur redonner un visage, en retraçant leur parcours, leurs sacrifices, et leur place dans la mémoire de notre commune. Ils étaient fils, frères, époux ou pères, et leur destin a marqué notre histoire collective. Ce premier article inaugure un hommage qui, année après année, nous permettra de mieux les connaître et de ne pas oublier que leur courage a forgé une part de ce que nous sommes aujourd'hui.



Alary Roux (1882-1914)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ROUX

Prénoms Alary

Grade 2^e classe

Corps 108^e Régiment d'Infanterie

N^o 0791 au Corps. — Cl. 1902

Matricule. 88 au Recrutement Bergerac

Mort pour la France le 6 septembre 1914

à la bataille de la Marne

Genre de mort Chef à l'ennemi

Né le 9 juillet 1882

à Saint-Eyraud Département Dordogne

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon) Bergerac

Jugement rendu le 29 juillet 1914

par le Tribunal de Bergerac

acte ou jugement transcrit le 21 juillet 1914

à Bergerac

N^o du registre d'état civil 216096

200-708 1922. [26134]

Fils de Jean et Anne Lavandier, Alary est né en 1882 à Saint-Jean d'Eyraud. Au moment de sa conscription, en 1902, ses parents étaient fermiers aux Reygeauds, à Beleymas, lui était charpentier et domicilié à Bordeaux.

Lors de la déclaration de guerre, il a 32 ans et habite Bergerac. Il rejoint le 108^{ème} Régiment d'Infanterie basé à Bergerac dès le 11 août 1914. Il était simple soldat.

Il est mentionné disparu en septembre 1914 au cours de la Bataille de la Marne. Son décès est fixé au 6 septembre, comme l'indique la mention sur sa fiche matricule.

« Brave et dévoué soldat glorieusement tombé pour la France le 6 septembre 1914 au cours de la bataille de la Marne, en accomplissant courageusement son devoir ».

Décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Victor Favard (1886-1914)

Victor est né en 1886 à Saint-Amand de Vergt, de François Favard et Anne Raymond. Il fait son service militaire en 1906 dans le 2^{ème} Régiment de Zouaves et participe à des campagnes en Algérie et au Maroc entre 1907 et 1909. Il se retire à Beleymas où il se marie le 21 octobre 1910 avec Marie Monset. Leur enfant, Louis, naît en 1911 à Gammareix.



Victor est rappelé dès le début de la guerre au 12^{ème} Régiment de Zouaves. Il disparaît le 16 septembre 1914, est un moment présumé prisonnier mais son décès est avéré et déclaré à cette date en 1920. Il avait 28 ans.

Louis Blanc (1877-1914)



Né le 25 août 1877 à Saint-Jean d'Ataux, du légitime mariage de Pierre Blanc, cultivateur et de Pétronille Fayolle, domiciliés alors dans le hameau de la Veysière, susdite commune. Le 12 août 1906, il se marie à Beleymas avec Marie Besse de Gammareix. Louis est alors domicilié à la Garnerie. Entre 1905 et 1915, six enfants voient le jour : Louise (juillet 1905), Louise (mai 1907) et Moïse (août 1908), nés à la Garnerie ; Alberte (février 1910), André (décembre 1911) et Louis, né posthume en janvier 1915, ces trois derniers nés à Gammareix.

Lors de la déclaration de guerre, Louis est déjà âgé de 37 ans, chargé de famille, sa femme est enceinte de quelques mois. Il est pourtant rappelé à l'activité dès le 13 août 1914. Il incorpore le 93^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale cantonné à Périgueux.

Le 9 octobre, son régiment est transporté à Cherbourg et s'embarque pour Dunkerque à bord de « la Savoie ». Il se rend ensuite en Belgique où il prend part à la défense du canal de l'Yser, secteur St Jacques Capelle, pont de Knocke. Louis est tué le 2 novembre en ce dernier lieu. Il est inhumé dans la Nécropole nationale Saint-Charles de Potyze à Ypres (Tombe 3257).

Décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Jean Bonnamy (1889-1914)

Jean Frédéric Bonnamy est né à Beleymas le 21 mars 1889 au hameau de la Rebière, du mariage de Pierre Bonnamy, cultivateur et de Marie Jammet. Mobilisé dès le premier jour de la guerre, il rejoint le 108^{ème} Régiment d'Infanterie à Bergerac.

Son régiment participe aux premières actions dans les Ardennes, à la terrible bataille de la Marne, puis se retrouve en Champagne à partir d'octobre 1914. Jean a du tomber gravement malade et a été renvoyé dans ses foyers. Il est décédé à l'hôpital mixte de Bergerac le 16 décembre 1914.

Sources : Archives départementales de la Dordogne, Mémorial GenWeb, Site « Chtimiste »

Nouvelles de nos associations

Société de chasse

Siège social : SCC de Beleymas « Mairie » 24140 Beleymas. Code fédéral 03401

- Président : Jean-Jacques Lebrun
- Secrétaire : Lilian Baugier
- Trésorier : Jean-François Monset

Surface : 1144 ha dont 766 boisés, dont une réserve de chasse située autour du site des Papillons Blancs à Gammareix (~120 ha)

Prix des cartes :

- Résidents ou propriétaires 45 €
- Membres extérieurs 70 €
- Actionnaires 90 €
- Cartes journalières 15 €

Renseignements : 06 84 47 46 84

La SCC applique strictement la réglementation demandée par la fédération de chasse. Aujourd'hui tous les chasseurs ont suivi une formation spécifique au poste de tir.

Avant chaque battue, les consignes de sécurité sont rappelées par le responsable de battue et l'organisation de la chasse est notée sur un carnet où chaque prélèvement de gibier est répertorié ainsi que le nombre de tirs effectués.

Des tenues voyantes sont obligatoires. Des panneaux « Chasse en cours » sont installés sur le périmètre de chasse. Les moyens de type GPS permettent de localiser les chiens pour les récupérer.



Un moyen de communication est en place entre tous les chasseurs pour sécuriser la chasse.

Aujourd'hui, des applications mobiles sont en cours de développement pour permettre aux chasseurs et aux promeneurs d'indiquer leur présence sur un même lieu. Un système simple de géolocalisation, qui, à condition d'avoir du réseau, permettrait aux randonneurs de se balader en forêt en toute sérénité.

La SCC met en œuvre toutes les solutions à sa disposition pour le bien-être et la sécurité de tous. Cette année, 10 miradors ont été achetés et disposés sur le territoire pour assurer la sécurité.

Le comité des fêtes

Le Comité des fêtes a clôturé cette année 2024 par le traditionnel spectacle de Noël. La Compagnie « Les Bruits Sonnants » a enchanté petits et grands avec son spectacle. Et surprise ! Le Père Noël a avancé son calendrier spécialement pour les enfants de Beleymas en leur apportant des cadeaux bien mérités. L'après-midi s'est terminée par un bon goûter.



Soutien Partage Evasion

Depuis le mois de janvier, une équipe composée de 16 personnes – des bénévoles, des usagers, des salariés et des habitants – s’est mobilisée pour imaginer ensemble l’avenir de l’Espace de Vie Sociale (EVS) de notre territoire. Ce travail collaboratif a permis de mieux cerner les besoins, les idées et les envies des habitants grâce à des échanges riches et variés.

L’équipe a mené une série de rencontres pour recueillir la voix des habitants. Ils ont été présents sur les marchés de Villamblard et de Maurens, ont interrogé les participants lors de l’Assemblée Générale de SPE et ont récolté pas moins de 297 réponses à un questionnaire. Parallèlement, 35 entretiens ont été menés, et des données précises sur notre territoire ont été analysées pour renforcer cette réflexion.

Ce travail de fond a débouché sur la définition de trois grandes orientations qui guideront les actions de l’EVS pour les quatre prochaines années :

1. Renforcer l’Espace de Vie Sociale : développer ses services et son rayonnement.
2. Agir ensemble pour tous sur le territoire : encourager les initiatives collectives pour répondre aux besoins de chacun.
3. Cultiver l’entraide et la solidarité : renforcer le lien social et les valeurs de partage.

Ces orientations ont été présentées lors d’une soirée conviviale et riche en échanges le lundi 14 octobre, animée par Le Kraken Mussidan, un moment clé pour partager le fruit de ces réflexions avec les habitants.

Un document de travail synthétisant ce projet a été remis à la CAF, et sera remis aux mairies du territoire prochainement. Par ailleurs, un groupe intergénérationnel de six habitants âgés de 10 à plus de 80 ans a eu l'honneur de présenter ce projet devant un jury de la CAF le mercredi 20 novembre. Ce dernier a salué la qualité du diagnostic territorial et l'implication de chacun dans cette démarche.

Et dès 2025, une offre riche et diversifiée !

L'EVS continuera à proposer des actions variées, pour toutes les générations et tous les besoins :

Conseiller numérique,

- Point info,
- La P'tite Frip',
- Ateliers seniors,
- Café des bébés,
- Soutien à la scolarité,
- Ateliers de langue (anglais et occitan),
- La marche,
- Ateliers famille, et bien plus encore !

Où nous trouver ?



15 rue Édouard Dupuy, Villamblard



55 rue Gabriel Reymond, Maurens



05 53 81 33 62



soutienpartageevasion@gmail.com



www.soutienpartageevasion.com



Retrouvez-nous également sur Facebook et Instagram pour suivre toutes nos actualités et événements !

L'EVS, c'est un lieu où chacun peut trouver sa place, partager, échanger et s'enrichir des expériences des autres. Poussez la porte, nous vous attendons avec plaisir !

Association Taillefer

Outre ses deux bulletins annuels et son importante brocante du 15 août, l'association a participé à plusieurs événements dans le cadre du département : « Châteaux en fête » et les « Journées Européennes du Patrimoine ». Pour Châteaux en fête, nous avons, par l'intermédiaire de Philippe Bachmair et ses fils, mis en valeur le travail du forgeron. Ils ont animé bénévolement des ateliers que les jeunes ont beaucoup apprécié. Une conférence de Philippe sur la ferronnerie a clôturé l'événement.

Pour les Journées du patrimoine nous avons exposé les cartes des anciennes routes de « notre ex-canton ». Ce fut un important travail de nettoyer et rendre présentables et compréhensibles ces vieux documents, et notamment la carte de la commune de Beyleymas au début du XIXe siècle.

Une pièce de théâtre au château, « Le souper », tenu entre Talleyrand et Fouché, en 1814, a connu un réel succès.

Le château de Villamblard accueille de nouveaux meubles et objets de forge. N'hésitez pas à aller les voir !

Association Sauvegarde du retable de la Visitation

A l'heure où j'écris ce message, nous sommes toujours dans l'attente du rapport des restaurateurs venus procéder au mois de juin à la phase d'étude du retable de la Visitation dans l'église de Beleymas. Ce rapport ne saurait tarder et nous connaissons avant la fin de l'année le coût des travaux de restauration.



Compte tenu du mauvais état des pièces du retable, il faut s'attendre à un montant élevé. Mais restons surtout optimistes, comme pendant le concours de la Fondation Sauvegarde de l'Art Français que nous avons remporté au niveau de la région Nouvelle Aquitaine avec en prime un chèque de 8000 euros. Cette première place au niveau régional (la deuxième au niveau national), nous la devons à votre engagement et à celui de vos parents et amis que vous avez mobilisés lors des votes. Une nouvelle fois : mille Mercis. Il n'y a donc pas de raison que les territoires ruraux qui possèdent également des merveilles ne profitent pas de dons de personnes qui aiment le « Beau ».

L'année 2024 fût très riche en événements : tenue de l'assemblée générale le 8 juin dans la salle des fêtes, cérémonie de remise du don de 8000 euros le 11 juin dans l'église, concert le 29 juin par deux musiciens du Périgord, Gilles de Becdelièvre et Adrien Perron, qui ont offert au public venu les écouter un merveilleux voyage dans le temps au son de

l'accordéon diatonique, de percussions et de la chabrette ; puis participation aux journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, avec le renfort samedi de Philippe Bachmair qui a installé un atelier de forge devant l'église pour initier les jeunes au travail de forgeron. Pendant ce week-end, plus d'une quarantaine de personnes est venue découvrir le retable et son histoire.

L'année 2025 s'annonce aussi dense. Le concert dans l'église aura lieu le 27 juin ; son organisation se prépare et il est encore trop tôt pour annoncer le programme. A Montagnac la Crempse, le concert aura lieu le 12 août 2024.

En septembre, nous participerons à nouveau aux journées européennes du patrimoine en essayant d'attirer encore plus de monde.

En remerciant le Conseil municipal de la confiance qu'il nous accorde et en vous remerciant à nouveau pour votre soutien, je vous présente, au nom de l'ensemble des membres de l'association, tous mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Edouard PERRIN, président de l'association

Zoom sur un artisan de Beleymas

Le GAEC de Chabinel à Beleymas

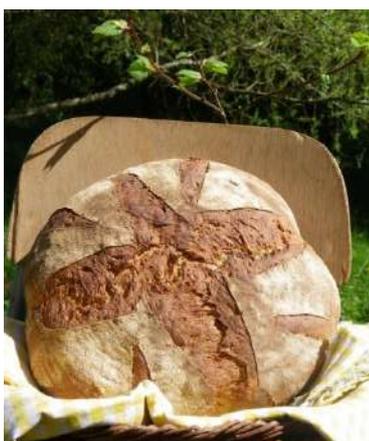
Clément Fleurenceau et Manon Pourreau sont installés à Beleymas depuis 2015.

Nous sommes paysans-boulangers et cultivons nos céréales (des blés de variétés anciennes, seigle et petit épeautre) sur environ 15 ha chaque année. Ceci en rotation sur 40 ha en agriculture biologique dans la vallée de la Crempse.

Nous avons démarré notre activité dans le bourg en remettant en service le vieux four du village (datant au moins de 1923 d'après des archives retrouvées dans le grenier de l'ancienne boulangerie !). Ceci nous a permis de démarrer la vente de pain tout en développant l'activité agricole en même temps : recherche de terres, équipements, installation...



Depuis 2023 nous sommes dans notre nouveau bâtiment agricole à Chabinel. Il est équipé d'une installation de tri et de stockage des céréales, d'une meunerie et d'un nouveau fournil dont le four est aussi chauffé au bois.



Nous stockons donc nos céréales nous-mêmes pour ensuite les transformer en farine grâce à notre moulin à meule de pierre.

Notre farine nous sert à confectionner un pain au levain que nous vendons directement à la **ferme de La Forge** ou sur le **marché de Mussidan** le samedi matin.

Notre gamme : Pain de campagne, pain intégral, pain méteil (seigle + blé), pain petit épeautre, pain au tournesol, pain au raisin, pain au sésame.

La ferme de La Forge se situe à St Hilaire d'Estissac, sur la route Villamblard-Mussidan. Cette ferme a été achetée en 2019 par l'association Terre de Liens dont nous sommes fermiers avec d'autres agriculteurs.

Nous y avons aménagé un point de vente où vous pouvez trouver, selon la saison, les produits de plusieurs productrices et producteurs locaux, tous en Bio :

- Claire et Manu : maraîchers à Beleymas
- Jean et Sibylle : charcuteries et salaisons issues de leurs porcs noirs Gascon à Issac
- Cédric : vigneron fermier sur 6 ha de vignes à Saint Antoine du Breuilh mais installé à Issac
- Yannick : escargots et ses dérivés, installé à St Géry

- Nos produits : pains et farines

Nos horaires de vente à la ferme de La Forge : **mardi et vendredi 16h30 - 19h.**

Pour le pain, il est conseillé de réserver le lundi matin ou le jeudi matin au **05.53.81.46.74** ou par SMS au **06.76.26.01.88** - Merci et au plaisir !



Nos commerçants et artisans

Association Les Papillons Blancs

*Aide pour le travail – Hébergement social pour handicapés-
Conserverie*

2000 Route des Papillons Blancs

☎ 05 53 80 83 11

Bâti-Plus Maçonnerie Couverture

Travaux de maçonnerie et gros œuvre

Bertrand Talué

143 Route de Faudrian

☎ 06 73 50 55 84

Etienne Bolle

Jardinier-Paysagiste

20 Impasse aux Paysans

☎ 06 72 38 25 55

lesjardins.detienne@gmail.com

JM TP

Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires

Julien Moreau Chemin de Montagü

☎ 06 24 14 22 19

Le Fournil Paysans-boulangers

Clément Fleurenceau et Manon Pouvreau

21 Impasse aux Paysans

Vente à la Ferme de La Forge (St Hilaire d'Estissac)

Mardi et vendredi 16h30 - 19h

☎ 05 53 81 46 74

Les délices de Matisse et Capucine

*Volailles fermières rôties ou prêtes à cuire – Conserve, confitures
et fruits rouges*

Bourzeau Maryline et Eric Ferme de Parouty

142 Route de Parouty

☎ 06 30 20 03 31

Lou Fetge

Conserverie canard gras

Emmanuel Boucherie 303 Route des Vélugies

☎ 06 76 05 28 95 loufetge@outlook.fr

Nathalie Moreau

Volailles et légumes de la ferme

319 Chemin de Montagü

☎ 05 53 81 90 52

Pajak Camille

*Graphiste – Infographiste : supports de communication pour les
entreprises, associations, lieux culturels...*

20 Impasse aux Paysans

☎ 06 08 33 69 78

camille.pajak@gmail.com

Emmanuel Tano et Claire Coupé

Culture de légumes de saison

657 Route du Cailleven

☎ 06 20 70 52 57

Jean-Louis Reix

*Installation chauffage et sanitaire. Solutions écologiques,
multiservice*

151 Route de Parouty ☎ 06 95 18 94 88

jeanlouisreixxx@gmail.com

Il était une foie

Élodie et Christian Denoix

Transformation de canards gras – Conserve et frais

196 route de Chateaufort

☎ 06 84 24 93 39 ou ☎ 06 38 67 07 39

christiandenoix@orange.fr

La Ferme du Séchoir

*Fruits transformés, condiments et épices, conserve végétales,
miel*

Thomas Buyer et Laure Salette

164 Chemin des Liettes

☎ 06 34 51 32 44

Florent Piednoir

Éditions Esprit de Pays

1813 route de Faudrian

☎ 06 77 36 95 10

contact@espritdepays.com

En cas d'oubli, veuillez-nous en
excuser et vous faire connaître
auprès de la mairie



Elle a mangé la planète mars,
une maison
deux baleines



Tous les élèves de la classe et même la
Maîtresse !

Elle a dévoré,
un écureuil,
des cabanes,

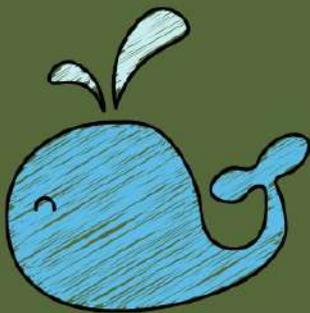


quatre sangliers,

6 compotes et 6 canards

Elle est toute petite la droséra

Mais elle peut manger la planète entière !



Carte postale poétique proposée par la classe
de GS-CP d'Issac